



DESTINATAIRES : Procureurs en chef aux poursuites criminelles et pénales
Procureurs en chef adjoints aux poursuites criminelles et pénales
Directeur général de l'administration

DATE : Le 21 septembre 2017

OBJET : Nomination de madame Natalie Boisvert

J'ai le plaisir de vous annoncer que madame Natalie Boisvert, procureure aux poursuites criminelles et pénales, est nommé, ce jour, juge de paix magistrat de la Cour du Québec à Salaberry-de-Valleyfield.

Au nom de l'Assemblée des procureurs en chef et en mon nom personnel, je tiens à la féliciter et à lui offrir mes meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

Je souhaite que vous diffusiez cette nouvelle au sein de vos bureaux respectifs.

La directrice,

(Original signé)

Annick Murphy, Ad. E.